



**CONFERENCE DIPLOMATIQUE POUR L'ADOPTION DU  
PROJET DE PROTOCOLE PORTANT SUR LES QUESTIONS  
SPECIFIQUES AUX MATERIELS D'EQUIPEMENT  
MINIERS, AGRICOLES ET DE CONSTRUCTION A LA  
CONVENTION RELATIVE AUX GARANTIES  
INTERNATIONALES PORTANT SUR DES MATERIELS  
D'EQUIPEMENT MOBILES (LE "PROTOCOLE MAC")**

Pretoria, 11 au 22 novembre 2019

UNIDROIT 2019  
DCME-MAC – Doc. 43  
Original: anglais  
Janvier 2020

**RAPPORT SOMMAIRE  
du 22 novembre 2019**

**SEPTIEME REUNION DU PLENUM**

**Point n° 7 de l'ordre du jour: Examen par la Conférence du rapport du Comité de vérification des pouvoirs**

1. La Présidente a ouvert la séance à 10h15. Elle a invité le Président du Comité de vérification des pouvoirs, un représentant de la Côte d'Ivoire, à présenter le rapport final du Comité de vérification des pouvoirs.
2. Le Président du Comité de vérification des pouvoirs a remercié tous les représentants qui avaient participé aux travaux du Comité et a présenté le rapport de la Commission en séance plénière. Le Président a résumé le travail accompli par le Comité au cours de la Conférence et a noté qu'au 22 novembre à 10 heures, 42 Etats, une organisation régionale d'intégration économique, trois organisations intergouvernementales, quatre organisations internationales non gouvernementales et un conseiller technique s'étaient inscrits à la Conférence. Parmi ceux-ci, des pouvoirs en bonne et due forme avaient été soumis par 35 Etats, une organisation régionale d'intégration économique, trois organisations intergouvernementales, quatre organisations internationales non gouvernementales et un conseiller technique, tandis que sept Etats avaient participé à la Conférence en tant qu'observateurs. En outre, dix Etats avaient présenté des pleins pouvoirs pour signer l'instrument juridique international devant être adopté par la Conférence.
3. La Présidente a remercié le Président du Comité de vérification des pouvoirs et ses membres.

**Point n° 11 de l'ordre du jour: Adoption par la Conférence de l'Acte final de la Conférence et de tous les instruments, recommandations et résolutions résultant de ses travaux**

4. La Présidente a donné la parole pour des observations générales et des déclarations.
5. La délégation italienne a noté que le Département des services juridiques du Ministère des Affaires étrangères de l'Italie souhaitait remercier et féliciter le Secrétariat d'UNIDROIT pour le travail qu'il avait entrepris en vue de l'adoption du Protocole MAC. Elle a noté le rôle clé joué par UNIDROIT dans l'harmonisation et l'unification du droit privé sur une base transnationale. Elle a également noté l'importance de la mondialisation économique, et l'importance des instruments juridiques qui

facilitent la mondialisation en surmontant les défis posés par les différentes législations nationales. Elle a salué le travail accompli par UNIDROIT, dont le siège se trouvait à Rome, pour promouvoir cet objectif au fil des ans, et souligné la récente collaboration entre UNIDROIT et le gouvernement italien dans les domaines du commerce électronique et des micro, petites et moyennes entreprises. Elle a également salué le partenariat entre UNIDROIT et la CNUDCI dans ces domaines. Elle a souligné le rôle important joué par la Convention du Cap pour favoriser l'acquisition et le déploiement de matériel d'équipement mobile de grande valeur dans diverses industries, et reconnu les avantages que les régimes de financement promus par la Convention du Cap pourraient apporter aux secteurs minier, agricole et de la construction. Elle a réitéré ses félicitations et éloges à UNIDROIT et à DIRCO pour avoir organisé avec succès la Conférence et pour l'adoption du Protocole MAC.

6. La délégation de l'Australie a exprimé sa reconnaissance au Gouvernement de la République d'Afrique du Sud pour son accueil, son soutien et son hospitalité dans l'organisation de la Conférence. Elle a également remercié le Secrétariat d'UNIDROIT et son personnel de soutien pour son travail sur l'adoption du Protocole MAC, ainsi que le personnel de DIRCO pour avoir facilité la Conférence. Elle a également exprimé sa gratitude à la Présidente, au Président de la Commission plénière, aux Présidents et Co-présidents de tous les Comités et Groupes de travail établis par la Conférence, au Rapporteur, à tous ceux qui avaient participé à l'organisation et à l'exécution de la Conférence et à toutes les délégations qui avaient participé à la négociation. La délégation a fait part de son appréciation des connaissances approfondies que chacun des délégués avait apportées aux négociations, ainsi que du discours collégial et professionnel qui avait eu lieu. Le chef de la délégation a également exprimé sa reconnaissance à son collègue australien qui avait participé au Protocole MAC pendant plusieurs années. L'Australie a félicité l'ensemble de la Conférence pour l'adoption du Protocole MAC, et a fait remarquer qu'elle se réjouissait de soutenir le Protocole MAC pour qu'il soit un succès pour de nombreux Etats, industries, entreprises et particuliers dans le monde entier.

7. La délégation de l'Union européenne a félicité le Gouvernement de la République d'Afrique du Sud, UNIDROIT, et toutes les délégations pour la réussite de la Conférence diplomatique. Elle a réfléchi à l'histoire de la coopération entre l'Union européenne et UNIDROIT et noté que le Protocole MAC constituait un autre moment important dans la poursuite de cette coopération. Elle a souligné que le Protocole MAC, s'il était largement ratifié, entraînerait des économies financières, l'expansion des marchés et la modernisation des équipements miniers, agricoles et de construction, ce qui contribuerait également à la création d'un environnement mondial meilleur et plus durable. En ce qui concerne la signature du Protocole MAC par l'Union européenne, qui permettrait aux Etats membres de l'Union européenne de signer eux-mêmes le Protocole, la délégation a noté que cela pourrait se faire dans un délai relativement court, si le processus était soutenu par les Etats membres de l'Union européenne. La délégation a en outre assuré la Conférence que l'Union européenne était déterminée à prendre toutes les mesures nécessaires pour faciliter une telle signature.

8. La délégation du Paraguay a exprimé sa conviction que le Protocole MAC aurait un impact positif important dans les pays en développement, car il établirait un cadre international indispensable pour le financement des matériels d'équipement miniers, agricoles et de construction. Elle a noté que les secteurs des mines, de l'agriculture et de la construction étaient d'une importance capitale pour le Paraguay et que, de ce fait, le Protocole MAC pourrait apporter de grands avantages au pays. La délégation a ajouté que l'exploitation minière, l'agriculture et la construction étaient des secteurs qui connaissaient une croissance rapide au Paraguay et que cette croissance pouvait être renforcée par le Protocole MAC. Elle a exprimé sa reconnaissance et ses félicitations à UNIDROIT, aux délégations présentes à la Conférence, ainsi qu'au Gouvernement de la République d'Afrique du Sud pour avoir facilité l'adoption du Protocole MAC.

9. La délégation des Etats-Unis d'Amérique a exprimé sa gratitude au Gouvernement de l'Afrique du Sud et à tous les délégués concernés pour avoir adopté avec succès le Protocole MAC. Elle a fait part de son enthousiasme pour l'adoption du Protocole et réfléchi au processus de négociation du Protocole MAC, qui avait été lancé au Conseil de Direction d'UNIDROIT il y avait près de 20 ans par le Professeur Henry Gabriel, membre de la délégation américaine à la Conférence. La délégation a réaffirmé son soutien au Protocole MAC, notant que l'extension du système de la

Convention du Cap aux secteurs minier, agricole et de la construction donnerait un coup de fouet au développement économique, au renforcement des réseaux d'infrastructure et à la sécurité alimentaire. Elle a fait remarquer qu'en rendant les matériels d'équipement MAC moins coûteux à financer, le Protocole MAC était une proposition "gagnant-gagnant" pour toutes les parties impliquées dans le secteur. La délégation a ajouté que les règles claires et simplifiées du Protocole MAC promettaient de créer de réels avantages économiques pour les pays qui utilisaient des matériels d'équipement MAC, tout en conservant leur autonomie de parties - deux éléments qui étaient des caractéristiques du système de la Convention du Cap. Elle a noté que le succès du Protocole aéronautique était un signe avant-coureur de celui du Protocole MAC, et ajouté que les Etats-Unis continueraient à œuvrer pour que les avantages économiques promis par le Protocole MAC se concrétisent. La délégation a remercié toutes les parties impliquées dans l'organisation de la Conférence, en notant le rôle important joué par les différentes délégations qui avaient participé aux négociations, le Secrétariat d'UNIDROIT, ainsi que DIRCO et le Gouvernement de la République d'Afrique du Sud. Elle a également remercié les Présidents et co-Présidents des Comités et groupes de travail de la Conférence, ainsi que les interprètes et le personnel de soutien qui avaient rendu la Conférence possible. La délégation a noté que la conclusion de la Conférence était la première étape de l'effort visant à assurer l'adoption et la ratification généralisées du Protocole MAC, a confirmé que les Etats-Unis feraient tous les efforts nécessaires pour soutenir le Protocole MAC, et a déclaré se réjouir de signer le Protocole le plus tôt possible. La chef de la délégation a exprimé sa gratitude à ceux qui avaient participé aux négociations au nom des Etats-Unis dans le passé, notamment M. Tim Schnabel, ainsi qu'à tous les membres de la délégation américaine à la Conférence. Elle a invité l'un des membres de sa délégation à faire quelques remarques supplémentaires pour commémorer l'adoption du Protocole MAC.

10. Un autre représentant de la délégation des Etats-Unis a indiqué qu'il était impliqué dans la Convention du Cap depuis 1993, date à laquelle le premier Comité d'étude avait été créé pour étudier l'idée. Il a ajouté avoir participé aux travaux d'UNIDROIT depuis 1986 et, sur la base de ces expériences, il a félicité UNIDROIT en tant que meilleure organisation intergouvernementale de ce type qui ait existé. En ce qui concerne le Protocole MAC, le représentant a indiqué qu'il avait participé au Comité d'étude constitué pour explorer l'idée du Protocole MAC. Il a noté que tous les membres du Comité d'étude, sauf un, ainsi que tous les conseillers du Comité d'étude, étaient présents à la Conférence. Il a ajouté que le projet de Protocole MAC élaboré par le Comité d'étude avait été affiné et largement amélioré, mais que bon nombre des principes clés avaient été conservés, ce qui reflétait le travail louable accompli par le Comité d'étude. Le représentant a reconnu le travail de M. Benjamin von Bodungen, qui avait été membre du Comité d'étude et n'avait pas pu se joindre à la Conférence pour des raisons personnelles. M. von Bodungen avait participé à la préparation du Protocole ferroviaire de Luxembourg et avait largement participé aux travaux préparatoires du Protocole MAC. Le représentant a remercié le Secrétariat d'UNIDROIT, le personnel et les Etats membres pour tous les efforts déployés en vue de l'achèvement du Protocole MAC, et a formulé à toutes les parties ses vœux en vue de l'adoption généralisée de l'instrument.

11. La Présidente de la Conférence a reconnu que le représentant de la délégation des Etats-Unis était vêtu d'une chemise qu'il avait portée en 2001 pour l'adoption de la Convention du Cap et de son Protocole aéronautique et a suggéré que la chemise Madiba que le délégué portait avait porté bonheur à la Conférence.

12. La délégation de l'Indonésie a exprimé sa reconnaissance et sa gratitude au Gouvernement de la République d'Afrique du Sud pour son accueil et son hospitalité dans l'organisation de la Conférence. Elle a félicité UNIDROIT, ses Etats membres, la Présidente de la Conférence, le Président de la Commission plénière, ainsi que les Présidents des Comités et des Groupes de travail établis par la Conférence, et toutes les parties prenantes pour leur travail tout au long de la Conférence. Elle a noté qu'en tant qu'observateur à la Conférence, l'Indonésie avait bénéficié des idées et de l'expertise qui avaient été partagées au cours des négociations, et que celles-ci lui seraient utiles dans son processus interne de signature du Protocole MAC. L'Indonésie étant la plus grande économie d'Asie du Sud-Est, il était dans son intérêt d'examiner attentivement et de mettre en œuvre des processus

de modernisation et d'harmonisation de ses lois sur les transactions garanties, qui étaient au cœur du Protocole MAC. L'Indonésie se réjouissait à la perspective de renforcer sa collaboration avec UNIDROIT sur le Protocole MAC ainsi que sur d'autres instruments.

13. La délégation du Saint-Siège a exprimé sa gratitude et ses félicitations au Gouvernement de l'Afrique du Sud et à UNIDROIT pour avoir organisé la Conférence diplomatique pour l'adoption du Protocole MAC. Elle a souligné le vif intérêt qu'elle portait au Protocole MAC et a exprimé l'espoir que ce dernier permette une croissance accrue des secteurs MAC dans le monde entier, et en particulier dans les économies en développement. Elle a noté le rôle important que le Protocole MAC pourrait jouer dans l'autonomisation des personnes défavorisées et souligné la nécessité de déployer des efforts pour faire en sorte que les avantages du Protocole MAC se concrétisent rapidement, en notant que la participation des gouvernements de toutes les régions du monde pourrait être un outil utile pour faciliter ce processus. Elle a souligné l'importance des secteurs MAC pour les pays en développement et noté qu'il était important d'impliquer largement ces pays dans le processus de mise en œuvre à grande échelle du Protocole MAC. Enfin, la délégation a souhaité la bénédiction de Dieu pour toutes les initiatives qui avaient été prises en faveur de la solidarité et de la cohésion entre toutes les nations du monde.

14. La délégation de la France a exprimé sa gratitude et son appréciation pour le travail accompli par le Secrétariat d'UNIDROIT en vue de l'adoption réussie du Protocole MAC. La France a noté le rôle important joué par UNIDROIT dans la production d'instruments juridiques mondiaux unifiés, dans le respect des traditions juridiques nationales. En outre, elle a remercié le Gouvernement de la République d'Afrique du Sud d'avoir accueilli la Conférence diplomatique et s'est réjouie à la perspective de continuer à œuvrer au succès du Protocole MAC.

15. La délégation du Japon a exprimé sa gratitude au gouvernement de la République d'Afrique du Sud pour avoir accueilli la conférence et pour l'hospitalité offerte à toutes les délégations qui y avaient participé. Elle a noté l'importance d'une sécurité juridique accrue du financement transfrontalier que la Convention du Cap apportait et les avantages économiques que son extension aux industries MAC ne manquerait pas de générer. En outre, la délégation a exprimé sa gratitude au Secrétariat d'UNIDROIT pour les efforts qu'il avait déployés en vue de l'adoption du Protocole MAC et a fait part de sa confiance en UNIDROIT pour guider le processus d'entrée en vigueur de l'instrument. En outre, la délégation a remercié la Présidente de la Conférence, les Présidents des Comités et des groupes de travail établis par la Conférence, ainsi que toutes les délégations qui avaient participé aux négociations pour le travail considérable accompli afin de mener la Conférence à bonne fin.

16. La délégation de la Turquie a noté qu'en tant qu'Etat contractant de la Convention du Cap et de son Protocole aéronautique, la Turquie était bien consciente des avantages économiques que le Protocole MAC pouvait apporter. A ce titre, la délégation a applaudi le travail acharné et le dévouement dont toutes les autres délégations à la Conférence avaient fait preuve afin d'avancer vers l'adoption réussie du Protocole MAC. Elle a exprimé sa gratitude au Gouvernement de la République d'Afrique du Sud pour avoir accueilli la Conférence, et remercié le Secrétariat d'UNIDROIT, la Présidente de la Conférence, le Rapporteur, et les Présidents des Comités et Groupes de travail établis par la Conférence pour tout le travail qu'ils avaient accompli afin que la Conférence atteigne ses objectifs avec succès. Elle a conclu en exprimant l'espoir qu'après son entrée en vigueur, le Protocole MAC générera les avantages économiques qu'il était censé apporter.

17. La délégation de la République du Congo, tout en rappelant qu'elle avait été préoccupée par la nature des travaux au début de la Conférence, a exprimé son appréciation et sa gratitude pour la manière dont les négociations s'étaient déroulées depuis lors. Elle a félicité le Secrétariat d'UNIDROIT pour le travail qu'il avait accompli afin que les points de vue de tous les pays, et en particulier des pays en développement comme la République du Congo, soient entendus et qu'on leur accorde de l'importance au cours des négociations. La délégation a exprimé ses félicitations et sa gratitude au Gouvernement de la République d'Afrique du Sud pour avoir accueilli la Conférence diplomatique, et a remercié le Secrétariat d'UNIDROIT, la Présidente de la Conférence, et les Présidents des Comités et Groupes de travail établis par la Conférence pour leur clairvoyance et tout leur travail pour que la

Conférence atteint ses objectifs avec succès. En outre, la délégation a félicité le Secrétariat d'UNIDROIT pour avoir assuré la bonne exécution de la Conférence en anglais et en français, afin de faciliter la tâche des délégations qui ne travaillaient que dans l'une des deux langues. La délégation a noté la grande importance des secteurs MAC pour l'économie de la République du Congo, et a assuré la Conférence qu'elle prendrait toutes les mesures possibles pour conduire à la pleine adhésion de la République du Congo au Protocole MAC. Elle s'est déclarée satisfaite des travaux de la Conférence et a exprimé un grand intérêt pour les discussions et les documents finaux produits, et un désir constant d'œuvrer à la réalisation de l'importance et du plein potentiel du Protocole MAC à l'avenir.

18. La délégation du Mexique a exprimé sa gratitude au Gouvernement de la République d'Afrique du Sud pour avoir accueilli la Conférence diplomatique. En outre, la déléguée du Mexique a exprimé sa gratitude aux délégations du Canada et des Etats-Unis d'Amérique pour avoir nommé le Mexique à une vice-Présidence. La délégation a reconnu le travail acharné du Secrétariat d'UNIDROIT et des autres personnes impliquées dans le bon déroulement de la Conférence. En outre, la délégation a exprimé sa gratitude à la Présidente de la Conférence, au Rapporteur et aux Présidents des Comités et des groupes de travail établis par la Conférence pour leur travail et leur leadership qui avaient guidé avec diligence les négociations et assuré le succès de la Conférence. Enfin, la délégation a noté que le Mexique signerait l'Acte final de la Conférence et que son Gouvernement était actuellement en consultation avec toutes les parties prenantes concernées pour faciliter la signature du Protocole MAC lui-même. La délégation a fait remarquer qu', pour mettre en œuvre le Protocole, elle devrait identifier les changements qui devraient être introduits dans la législation mexicaine afin de garantir sa compatibilité avec le Protocole MAC.

19. La délégation du Royaume-Uni s'est déclarée fière d'avoir fait partie des délégations qui avaient participé à l'adoption du Protocole MAC. Elle a déclaré que l'adoption du Protocole MAC constituait une réalisation extraordinaire, compte tenu notamment de la grande diversité des matériels d'équipement qu'il couvre. La délégation a exprimé sa gratitude à toutes les personnes qui avaient participé au processus de négociation du Protocole MAC. En outre, elle a exprimé sa profonde appréciation du travail du Secrétariat d'UNIDROIT pour assurer le bon déroulement de la Conférence, et a également exprimé sa reconnaissance au personnel d'appui et aux interprètes qui avaient facilité la Conférence. En outre, la délégation a exprimé avec force sa gratitude au Gouvernement de la République d'Afrique du Sud pour avoir accueilli la Conférence, et a noté que l'adoption du Protocole MAC était un signal fort au monde qui aboutirait à améliorer le financement, le commerce et le développement, accroîtrait la prospérité dans le monde entier. La délégation a noté que le Royaume-Uni recommandait à tous les gouvernements du monde entier de mettre en œuvre le Protocole MAC. Le Royaume-Uni a conclu en réitérant sa gratitude à tous ceux qui avaient participé aux négociations.

20. La délégation de la Chine a félicité le Secrétariat d'UNIDROIT et tous ceux qui avaient participé à l'adoption du Protocole MAC. Elle a également exprimé sa gratitude au Gouvernement de la République d'Afrique du Sud pour avoir organisé la Conférence, ainsi qu'à toutes les délégations et à tous les participants à la Conférence, à la Présidente de la Conférence, au Rapporteur et aux Présidents des Comités et des Groupes de travail établis par la Conférence pour l'ensemble de leur travail. La Chine a reconnu le rôle positif que la Convention du Cap et ses Protocoles avaient joué au cours de la dernière décennie dans la promotion du développement économique et commercial international; le Protocole MAC étendait le champ d'application de la Convention du Cap aux industries MAC et fournissait d'importantes garanties institutionnelles pour le financement des matériels d'équipement MAC. La Chine s'est dit pleinement convaincue que le Protocole MAC contribuerait à développer et à étendre le rôle positif que les matériels d'équipement MAC jouent dans le commerce mondial, en particulier au profit des économies en développement. La Chine a noté que ces dernières années, la gouvernance internationale et le droit international avaient été confrontés à plusieurs défis, mais que, dans ce contexte, le Protocole MAC constituait une réalisation importante pour promouvoir davantage la mondialisation économique et l'unification des systèmes économiques et juridiques internationaux. Pour cela, la délégation chinoise a réitéré ses félicitations

à tous ceux qui avaient participé à l'adoption réussie du traité. Enfin, elle a noté que la Chine se réjouissait de continuer à œuvrer pour que le Protocole MAC soit un succès.

21. La délégation de la Côte d'Ivoire a exprimé sa gratitude au Gouvernement de la République d'Afrique du Sud pour l'organisation de la Conférence et a félicité tous ceux qui avaient contribué à la réussite de l'adoption du Protocole MAC. Elle a remercié le Secrétariat d'UNIDROIT pour son excellent travail préparatoire en vue de faciliter la Conférence et a salué les efforts de tous les experts et délégations ayant participé aux négociations. Elle a noté que l'industrie agricole avait été en grande partie le moteur du développement économique dans son pays. En outre, les industries minières et de la construction avaient également commencé à jouer un rôle important dans la croissance de l'économie ivoirienne. En tant que tel, la Côte d'Ivoire s'attendait à ce que le Protocole MAC ait un impact positif substantiel sur sa prospérité économique et sur la croissance économique des pays en développement en général. Enfin, la délégation a noté le rôle important joué par les organisations régionales d'intégration économique telles que l'OHADA dans la promotion et la facilitation de l'adoption d'instruments tels que le Protocole MAC; elle a recommandé que le Secrétariat d'UNIDROIT mène des actions de sensibilisation auprès des Etats de l'OHADA et les encourage à devenir membres de l'Institut, car cela permettrait de faire progresser les instruments d'UNIDROIT dans de nouveaux pays.

22. La délégation du Canada a exprimé sa gratitude au Gouvernement de la République d'Afrique du Sud pour son hospitalité, ainsi qu'au Secrétariat d'UNIDROIT et au personnel de DIRCO pour leurs efforts qui avaient contribué au succès de la Conférence. Elle a exprimé son appréciation pour le travail accompli par la Présidente, le Président de la Commission plénière, le Rapporteur, et par les Présidents de tous les Comités et Groupes de travail établis par la Conférence. En outre, elle a salué l'esprit de coopération dont avaient fait preuve toutes les délégations participant aux négociations tout en travaillant à l'objectif commun d'adoption du Protocole MAC.

23. La délégation de l'Irlande a exprimé sa gratitude au Secrétariat d'UNIDROIT et au Gouvernement de la République d'Afrique du Sud pour tous les efforts déployés pour organiser la Conférence. En outre, elle a exprimé sa gratitude au Conseiller spécial, M. Rob Cowan d'Aviaretto, pour avoir contribué à la Conférence en partageant l'expérience de l'Irlande avec la Convention du Cap et son Protocole aéronautique, en tant qu'Etat hôte du Registre international pour ce Protocole, en notant que le Registre avait récemment célébré sa millionième inscription. L'Irlande a fait remarquer qu'elle pourrait également être intéressée par l'accueil du Registre international pour le Protocole MAC. La délégation a félicité tous ceux qui avaient participé à la négociation du Protocole MAC, en notant que le Protocole était fondé sur un raisonnement économique solide et concernait des industries très importantes en Irlande et dans le monde entier. La délégation a exprimé l'espoir d'une entrée en vigueur rapide du Protocole MAC.

24. La délégation espagnole a exprimé sa gratitude au Gouvernement de la République d'Afrique du Sud, au Secrétariat d'UNIDROIT et à tous ceux qui avaient participé au succès des négociations du Protocole MAC. La délégation a réaffirmé l'engagement de l'Espagne dans les travaux d'UNIDROIT et dans le Protocole MAC, en notant l'importance d'un accès clair aux matériels d'équipement miniers, agricoles et de construction pour promouvoir le développement dans toutes les parties du monde, et en particulier dans les pays en développement dans toute la région africaine. La délégation a indiqué que l'Espagne était prête à signer le Protocole, en précisant qu'elle le ferait une fois que le Protocole aurait été signé par l'Union européenne.

25. Une autre représentante de la délégation espagnole a souligné l'importance personnelle que revêtait pour elle l'adoption du Protocole MAC, ayant participé au projet depuis sa création. Elle a exprimé sa gratitude au Secrétariat d'UNIDROIT pour son travail au fil des ans et les efforts déployés par le Comité d'étude, qui avaient tous abouti à l'adoption du Protocole MAC. En outre, elle a salué le travail accompli par la Présidente, le Président de la Commission plénière, le Rapporteur, les Présidents de tous les Comités et groupes de travail établis par la Conférence, et toutes les délégations participant aux négociations, pour faire de la Conférence un succès. Elle a noté que l'adoption du Protocole MAC constituait un moment crucial dans la construction d'un système

juridique international uniforme pour favoriser la croissance économique, l'intégration sociale et la prospérité mondiale en améliorant l'accès au financement.

26. La délégation de l'Argentine a exprimé sa gratitude au Gouvernement de la République d'Afrique du Sud pour avoir organisé la Conférence. En outre, elle a remercié le Secrétariat d'UNIDROIT pour tout son travail au fil des ans sur le Protocole MAC. Elle a exprimé sa gratitude au Président et à tous les Présidents des différents Comités et Groupes de travail établis par la Conférence, ainsi qu'à toutes les délégations qui avaient participé à la négociation du Protocole MAC, qui était l'un des plus importants Protocoles de la Convention du Cap.

27. La délégation allemande a souligné l'honneur et le privilège pour elle de participer à la Conférence, en notant que l'adoption du Protocole MAC était l'aboutissement de nombreuses années de travail pour un grand nombre d'experts du monde entier. Elle a exprimé sa gratitude au Gouvernement de la République d'Afrique du Sud pour avoir accueilli la Conférence, en réfléchissant au retour du projet de la Convention du Cap, après 20 ans, dans son pays d'origine. La délégation a exprimé sa gratitude à tous ceux qui avaient contribué au succès du projet de la Convention du Cap. Elle a remercié en particulier Sir Roy Goode, en notant que son expérience et ses connaissances avaient été essentielles pour le succès du système de la Convention du Cap. La délégation a également exprimé sa gratitude à tous les membres du Secrétariat d'UNIDROIT, ainsi qu'à tous les différents Comités et groupes qui avaient participé à l'examen des différents projets de Protocole MAC, afin de s'assurer que la version finale était adaptée à la pratique. Elle a particulièrement remercié les efforts du Groupe de travail MAC, et du Comité d'étude qui avait été présidé par le représentant allemand au Conseil de Direction d'UNIDROIT. En outre, la délégation a exprimé sa gratitude à la Présidente, et à tous les Présidents des différents Comités et groupes de travail établis par la Conférence, ainsi qu'à toutes les délégations participant à la Conférence pour leurs négociations bien menées. Enfin, le chef de la délégation allemande a également exprimé sa gratitude au reste des membres de sa délégation pour leur excellent travail, notant que la délégation avait également été grandement soutenue par M. Benjamin van Bodungen, qui n'avait pas pu assister à la Conférence. Le chef de la délégation a également noté que son détachement auprès du Ministère fédéral allemand de la justice et de la protection des consommateurs touchait à sa fin et, à ce titre, il s'est félicité des occasions qui lui avaient été données de participer aux négociations du Protocole MAC aux côtés d'autres experts présents à la Conférence.

28. La délégation de la République de Corée a exprimé sa gratitude au Gouvernement de la République d'Afrique du Sud, au Secrétariat d'UNIDROIT, à la Présidente, au Président de la Commission plénière, au Rapporteur, aux Présidents des différents Comités et groupes de travail établis par la Conférence, ainsi qu'à toutes les autres délégations, pour tout le travail accompli en vue de l'adoption du Protocole MAC. La délégation a exprimé l'espoir que le Protocole MAC soit couronné de succès et a souhaité pouvoir considérer l'adoption du traité comme un moment historique.

29. La délégation polonaise a exprimé sa gratitude au Gouvernement de la République d'Afrique du Sud pour l'organisation de la Conférence, ainsi qu'à tout le personnel de soutien impliqué dans la gestion de la logistique de la Conférence. En outre, la délégation a remercié le Secrétariat d'UNIDROIT, la Présidente, ainsi que tous les autres fonctionnaires et délégations qui avaient participé à la négociation fructueuse du Protocole MAC. La Pologne a noté que le Protocole MAC n'était pas seulement une contribution au droit international, mais aussi une contribution au développement économique et social de tous les Etats du monde. La Pologne a fait remarquer que le Protocole MAC était également un signal important pour montrer le soutien apporté à d'autres initiatives importantes telles que l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable.

30. La délégation de l'Uruguay a exprimé sa gratitude au Gouvernement de la République d'Afrique du Sud pour avoir organisé la Conférence. Elle a en outre félicité et remercié le Secrétariat d'UNIDROIT, ainsi que toutes les délégations qui avaient participé à la négociation du Protocole MAC. Elle a remercié les délégations de la région sud-américaine d'avoir désigné l'Uruguay pour occuper

le poste de Vice-Président de la région sud-américaine pendant la Conférence, et attendait avec enthousiasme de signer l'Acte final.

31. La Présidente a invité les Etats qui avaient présenté leurs pouvoirs en bonne et due forme à signer l'Acte final de la Conférence. L'Acte final a été signé par les délégués de la République d'Afrique du Sud, de la République fédérale d'Allemagne, de la République argentine, de l'Australie, du Canada, de la République du Chili, de la République populaire de Chine, de la République du Congo, de la République de Côte d'Ivoire, du Royaume d'Espagne, des Etats-Unis d'Amérique, de la République de Finlande, de la République française, de la République de Gambie, de la République du Ghana, de l'Irlande, de la République d'Italie, du Japon, du Mexique, de la République fédérale du Nigeria, de la République du Paraguay, de la République de Pologne, de la République de Corée, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, du Saint-Siège, de la République socialiste démocratique de Sri Lanka et de l'Union européenne.

32. La Présidente a invité les Etats qui avaient présenté des pleins pouvoirs en bonne et due forme à signer le Protocole MAC. Le Protocole MAC a été signé par les délégués de la République du Congo, de la République de Gambie, de la République du Paraguay et de la République fédérale du Nigéria.

33. La Présidente a remercié et félicité tous les délégués pour leur participation à la cérémonie de signature de l'Acte final du Protocole MAC, en notant que le Protocole MAC avait maintenant été officiellement adopté et déclaré ouvert à la signature. Elle a invité le Secrétaire Général à prononcer son discours de clôture de la Conférence.

34. Le Secrétaire Général a exprimé sa gratitude au Gouvernement de la République d'Afrique du Sud et à DIRCO qui, sous la direction de Adv Sandea De Wet, avaient fait un travail formidable pour organiser la Conférence. Il a ajouté que l'organisation de la Conférence avait été menée en mettant en valeur les meilleurs traits de l'Afrique, l'efficacité, la gentillesse et l'amabilité, en toutes occasions. Le Secrétaire Général a souligné le rôle important joué par M. Andre Smit pour faciliter l'organisation de la Conférence, tant du point de vue de la logistique que du fond. Le Secrétaire Général a exprimé des sentiments de bonheur, de fierté et de joie à l'égard de l'adoption réussie du Protocole MAC et de la fluidité avec laquelle les négociations avaient été menées. Il a fait remarquer que le Protocole MAC finalisé était un document juridique excellent et complet, cohérent sur le plan interne et respectueux du système plus large de la Convention du Cap, ainsi qu'un texte juridique qui avait affiné les Protocoles précédents et qui avait adopté des règles juridiques offrant une plus grande certitude et clarté à toutes les parties impliquées dans le financement des matériels d'équipement miniers, agricoles et de construction. Cette même sécurité juridique créée par le Protocole MAC était, de l'avis du Secrétaire Général, l'élément qui garantirait le succès futur du traité. Le Secrétaire Général a salué le travail accompli par la Conférence pour résoudre des questions complexes, telles que celle des matériels d'équipement associés à des biens immobiliers, de l'insolvabilité et des amendements. Il a noté que l'impact sur les marchés du crédit de règles telles que celles du Protocole MAC serait très important et permettrait de réduire le coût de l'accès au crédit et de rendre plus de crédit généralement disponible dans les secteurs des mines, de l'agriculture et de la construction. Un meilleur accès au crédit permettrait à ces secteurs de prospérer, en particulier dans les économies en développement, mais aussi dans les économies développées. Notant le rôle important que les secteurs des mines, de l'agriculture et de la construction jouent dans les Etats du monde entier, le Secrétaire Général s'est dit confiant dans l'impact économique positif que le Protocole MAC est censé avoir sur tous les Etats du monde, notamment en termes d'autonomisation des petits exploitants agricoles, des entrepreneurs et des petites et moyennes entreprises, en leur permettant d'accroître leur efficacité et leur productivité et en favorisant leur croissance. Le Secrétaire Général a fait l'éloge du processus qui avait été entrepris pour préparer le Protocole MAC, notant l'ouverture d'esprit, la collégialité, l'intégrité et la courtoisie dont il avait fait preuve. Il a noté que la rédaction du Protocole MAC avait largement bénéficié des connaissances et de la littérature déjà existantes pour la Convention du Cap et ses autres Protocoles, et avait également bénéficié des experts de la Convention du Cap qui avaient contribué au projet. Il a particulièrement salué le rôle joué par plusieurs personnes, notamment celles qui avaient lancé le projet de Protocole MAC, telles



que M. Tim Schnabel, M. Angelo Estrella Faria, le regretté Professeur Alberto Mazzoni, le Professeur Henry Gabriel, M. Hans-Georg Bollweg et M. Pat Sweeney. En outre, le Secrétaire Général a salué le travail accompli par le Professeur Charles Mooney Jr, le Professeur Louise Gullifer, le Professeur Bruce Whittaker, le Professeur Teresa Rodríguez De Las Heras Ballell, le Professeur Megumi Hara, le Professeur Jean-François Riffard, M. Marek Dubovec, M. Ole Boeger, M. Michel Deschamps, M. Benjamin van Bodungen et Sir Roy Goode. En outre, le Secrétaire Général a remercié M. Phil Durham, Secrétaire général du Groupe de travail MAC, pour le travail qu'il avait accompli avant l'adoption du Protocole MAC et pour le travail que le Groupe de travail MAC continuerait à faire pour promouvoir cet instrument. Enfin, le Secrétaire Général a exprimé sa sincère gratitude à ses collègues d'UNIDROIT qui avait participé à la négociation du Protocole MAC, en notant le rôle joué par Mme Audrey Chaunac, Mme Isabelle Dubois, M. Hamza Hameed, Mme Marina Schneider, le Professeur Anna Veneziano et en particulier M. William Brydie-Watson qui avait dirigé les travaux sur le projet de Protocole MAC. Le Secrétaire Général a conclu ses remarques en invitant toutes les délégations à continuer à travailler pour assurer le succès du Protocole MAC à l'avenir.

35. La Présidente a invité M. Kgabo Mahoi (Directeur général de DIRCO) à prononcer son discours de clôture.

36. Le Directeur Général, au nom du Ministre des relations internationales et de la coopération, M. Naledi Pandor, a félicité UNIDROIT et tous ceux qui avaient participé à la négociation du Protocole MAC pour son adoption réussie, et a exprimé l'honneur de l'Afrique du Sud de voir le Protocole MAC officiellement nommé le "Protocole de Pretoria". Il a fait remarquer que le Protocole MAC faisait partie du Programme de travail d'UNIDROIT depuis 2005 et qu'il avait parcouru un long chemin depuis lors. Il a noté le rôle important joué par tous les experts impliqués dans le processus d'élaboration du Protocole MAC, ainsi que le rôle joué par le Secrétariat d'UNIDROIT dans la coordination de cet effort. Il a salué l'esprit diplomatique qui s'était manifesté tout au long des négociations, ajoutant que l'adoption du Protocole MAC était un exploit remarquable. Il a noté que la participation à la Conférence d'experts en droit des opérations garanties du monde entier a assuré le succès de la Conférence. En outre, il a noté l'importance des secteurs minier, agricole et de la construction pour les économies en développement, en particulier celles d'Afrique, soulignant que le Protocole MAC avait un grand potentiel pour apporter des avantages économiques importants dans la région. Il a ajouté que le Protocole MAC pouvait stimuler le développement dans toute l'Afrique et permettre aux secteurs MAC d'optimiser leur productivité et leur rentabilité. En outre, le Directeur Général a également noté le rôle que le Protocole MAC pourrait jouer pour aider les Etats à atteindre les objectifs de développement durable des Nations Unies, en particulier en s'attaquant aux objectifs liés à la pauvreté et à la faim, au travail décent et à la croissance économique par l'industrie, à l'innovation et aux infrastructures. En outre, il existait également des synergies entre le Protocole MAC et la zone continentale africaine de libre-échange. Le Directeur Général s'est dit confiant dans l'impact économique positif que le Protocole MAC pourrait avoir et a souligné le rôle important que toutes les délégations présentes à la Conférence devaient jouer pour encourager leurs propres gouvernements à œuvrer en faveur d'une ratification rapide du Protocole. En outre, le Directeur Général a également noté l'importance du Protocole ferroviaire de Luxembourg et a encouragé les Etats à envisager de le signer et de le ratifier, en gardant à l'esprit l'impact important des chemins de fer sur les entreprises et les économies de tous les pays, et en particulier celles des régions en développement du monde, ajoutant que l'entrée en vigueur du Protocole ferroviaire de Luxembourg conduirait à une industrie ferroviaire plus compétitive et plus dynamique, qui pourrait apporter d'importants avantages sociaux, environnementaux, économiques et de développement, ainsi que des opportunités au niveau micro et macro dans le monde entier. Le Directeur Général a conclu en réitérant sa gratitude à toutes les délégations pour leur travail, et s'est réjoui de les revoir en Afrique du Sud à l'avenir.

37. La Présidente a remercié toutes les délégations de leur participation et a déclaré la Conférence close à 11h10.